



Communiqué de presse

023/24

Montreuil, le 29 mars 2024

La pilule ne passe pas, les préparateurs et préparatrices en pharmacie hospitalière se mobilisent

Ce jeudi 28 mars 2024, les préparateurs et préparatrices se mobilisent pour la défense de leur profession. Suite au Ségur de la Santé, des changements ont eu lieu pour cette profession. Rappelons, la CGT n'a pas signé le Ségur, qui est une énumération de bonnes intentions sans positionnement clair. La « revalorisation » salariale n'est pas au niveau des attentes. Aujourd'hui, les PPH voient leur avancement et évolution de carrière fortement impactés du fait :

- ▶▶ du faible taux promu-promouvables pour le passage en classe supérieure,
- ▶▶ de la non prise en charge de la totalité de l'ancienneté dans les nouvelles grilles indiciaires.

L'activité des préparateurs et préparatrices en pharmacie hospitalière s'étend et s'intensifie : activité en stérilisation, activité de reconstitution des cytotoxiques, reconstitution en médecine nucléaire, gestion des dispositifs médicaux, délivrance d'ordonnance, ... Si des travaux ont eu lieu pour la refondation de la formation hospitalière, la reconnaissance du diplôme hospitalier au niveau licence (bac+3) se fait toujours attendre.

Le Premier ministre a annoncé une année blanche pour les fonctionnaires en termes de revalorisation salariale, ce qui représente 15% de perte de pouvoir d'achat depuis 2017. La CGT revendique une augmentation d'environ 20 % en fixant le point d'indice à 6€ pour tous.

Une délégation a été reçue ce jeudi 28 par le cabinet du ministre, mais aucune réponse n'a été apportée. Les préparateurs et préparatrices ne lâcheront rien, des prochaines actions sont en réflexions.